

# PROJET ÉDUCATIF



Adopté au conseil d'administration du 28 janvier 1998  
Dernière mise à jour 13 octobre 2004

Dans ce texte, le genre masculin est utilisé comme générique sans préjugé quant au sexe des personnes.

---

---

## Première visée éducative

---

---

**LE COLLÈGE, CONFORMÉMENT À SA MISSION, FACILITE L'ACCESSIBILITÉ AUX ÉTUDES DE NIVEAU COLLÉGIAL DANS LA MESURE OÙ IL POURRA EN FAVORISER LA RÉUSSITE.**

### ***Orientations spécifiques***

La réalisation de cette visée éducative suppose la mise en place d'un ensemble de stratégies d'intervention depuis le recrutement des étudiants jusqu'à leur diplomation. Le soutien à la réussite vise l'ensemble des étudiants, en tenant compte de leurs capacités et de leur motivation. Le soutien relève d'un engagement collectif et les mesures prises s'harmonisent à l'ensemble des activités éducatives.

### ***Cadre d'engagement***

- développer des mesures favorisant l'augmentation du nombre de candidats intéressés par notre Collège et nos programmes d'études;
- offrir aux étudiants des mesures variées de soutien à la réussite, qui tiennent compte de leurs capacités, stimulent leur motivation aux études et appuient leurs efforts;
- développer des mesures de soutien à la réussite spécifiques à chaque programme en vue d'augmenter la persistance et la diplomation;
- assurer la concordance de nos règlements et politiques à cette visée éducative et en faire le suivi;
- identifier les besoins en émergence à la formation continue et développer une offre conséquente;
- resserrer les liens avec les écoles secondaires;
- assurer un accueil chaleureux et une circulation efficace des informations concernant ses services et ses programmes.

---

---

## Deuxième visée éducative

---

---

**LE COLLÈGE S'ENGAGE À OFFRIR UNE FORMATION DE QUALITÉ BASÉE SUR L'ACQUISITION D'UNE SOLIDE FORMATION FONDAMENTALE DANS UN CHAMPS D'ÉTUDES.**

### ***Orientations spécifiques***

La formation fondamentale assure le développement des habiletés génériques nécessaires à l'acquisition des compétences recherchées dans chacun des programmes et contribue au développement intégral de la personne. Elle vise à offrir aux étudiants les outils qui leur permettront de réfléchir, de décider et d'agir dans leur futur environnement social, académique et professionnel. Cela implique l'identification des éléments de formation fondamentale que vise l'ensemble des programmes d'études. Cette formation, tout en étant privilégiée dans certaines disciplines, est aussi de nature transdisciplinaire et requiert une contribution générale de la communauté collégiale.

### ***Cadre d'engagement***

Favoriser chez l'étudiant le développement :

- de capacités d'analyse, de raisonnement logique, de synthèse, de critique et de jugement;
- de son autonomie et de son indépendance;
- de méthodes de travail intellectuel;
- de l'habitude de faire des retours sur les apprentissages réalisés;
- d'une maîtrise de la langue française, et ce, dans toutes les disciplines de son programme;
- d'un sens moral et éthique fondé sur une sensibilité à la diversité des sociétés et des cultures, aux grands problèmes et défis de notre temps ainsi qu'à leur ancrage historique;
- d'attitudes qui privilégient :
  - ▶ le sens de l'effort et de l'engagement;
  - ▶ le travail de groupe, la solidarité et le sens de l'équité;
  - ▶ l'adaptation critique, la créativité et l'innovation.

---

---

## Troisième visée éducative

---

---

**LA FORMATION DISPENSÉE DANS CHAQUE PROGRAMME D'ÉTUDES, ET PAR LE FAIT MÊME DANS CHAQUE DISCIPLINE, CONTRIBUE À L'ACQUISITION CHEZ L'ÉTUDIANT DE CONNAISSANCES, D'HABILITÉS ET D'ATTITUDES APPLICABLES DANS SA VIE PERSONNELLE, PROFESSIONNELLE OU ACADÉMIQUE FUTURE.**

### ***Orientations spécifiques***

Si les formations fondamentale, générale et spécialisée dans un champ d'études constituent les éléments essentiels qui guident l'articulation de nos programmes, c'est par la cohérence et la pertinence de l'ensemble de ces éléments, et ce, dans le respect des disciplines respectives, que nous contribuerons à une formation de qualité. Le programme d'études doit tenir compte des attentes exprimées par les universités ou le marché du travail en termes de compétences spécialisées, mais il repose sur les choix institutionnels que nous privilégions. Cette formation, tout en respectant les exigences requises de spécialisation, est suffisamment polyvalente pour permettre l'adaptation aux changements continus. Enfin, le programme contribue à l'acquisition de savoirs intégrés et transférables dans un futur environnement social, académique et professionnel.

Ces savoirs réfèrent notamment à la capacité d'agir de façon autonome et créative dans les situations nouvelles et complexes. C'est par les disciplines constitutives du programme que s'acquièrent les divers savoirs.

### ***Cadre d'engagement***

- assurer dans chacun de nos programmes la cohésion des composantes de la formation en favorisant la concertation intra et interdisciplinaire;
- mettre en valeur les contributions des diverses disciplines et des divers intervenants du programme dans l'atteinte des objectifs;
- offrir à l'étudiant des approches pédagogiques qui contribuent à l'intégration et au transfert des apprentissages et déployer des moyens à cette fin;
- assurer la pertinence de nos programmes d'études et leur intérêt en resserrant les liens avec les universités et le marché du travail.

---

---

## Quatrième visée éducative

---

---

**LE COLLÈGE FAVORISE L'ADAPTATION DE TOUS LES ÉTUDIANTS À LA SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE :  
UNE SOCIÉTÉ MODERNE, PLURALISTE, DÉMOCRATIQUE ET OUVERTE SUR LE MONDE.**

### ***Orientations spécifiques***

Le pluralisme de la société québécoise, le développement des communications, la mondialisation des échanges culturels et économiques, autant d'éléments qui nous incitent à préparer nos étudiants à vivre dans un monde changeant et à faire du cégep un milieu qui les ouvre au monde. Afin de favoriser la participation de tous à la vie collective, il importe que les étudiants de toutes les origines culturelles développent un sentiment d'appartenance à la société québécoise et une connaissance raisonnable de l'univers dans lequel cette société s'insère. Cela suppose qu'ils se reconnaissent mutuellement comme citoyens à part entière. Le travail d'éducation interculturelle et internationale auprès de nos étudiants se fait à plusieurs niveaux :

- connaissance de la culture québécoise;
- connaissance des étapes d'intégration à une nouvelle culture;
- sensibilisation aux réalités complexes de l'interdépendance des nations et du développement international;
- promotion de projets à caractère international visant la solidarité entre les peuples.

Le Collège remplit cette mission aux plans local, régional, national et international, en offrant des programmes d'études particuliers ou en développant des objectifs intégrés à certains programmes ou encore grâce à des compléments de formation acquis par le biais d'activités parascolaires.

### ***Cadre d'engagement***

- intégrer des objectifs d'éducation interculturelle dans certains programmes d'études ou dans la vie étudiante en général de façon à ce que l'étudiant soit amené :
  - ▶ à mieux connaître la culture québécoise;
  - ▶ à prendre conscience de la diversité des cultures et des sociétés;
  - ▶ à mieux communiquer avec des personnes d'autres cultures;
  - ▶ à développer une attitude d'ouverture face à la diversité ethnique, tout en respectant les valeurs démocratiques fondamentales de notre société;
  - ▶ à mieux saisir les manifestations du racisme;
  - ▶ à mieux saisir les enjeux de l'interdépendance des nations;

- mieux comprendre les problèmes liés au développement, à l'intervention et à la coopération à l'échelle internationale;
- encourager et soutenir la participation des étudiants et du personnel à des projets à caractère interculturel et de solidarité internationale;
- assurer une concertation et une synergie des ressources en interculturel et en international.

---

---

## Cinquième visée éducative

---

---

LA QUALITÉ DE L'ÉDUCATION ÉTANT RELIÉE AU MILIEU ÉDUCATIF, LE COLLÈGE CONSTITUE, POUR SES ÉTUDIANTS ET L'ENSEMBLE DE SON PERSONNEL, UN MILIEU STIMULANT, VALORISANT ET DISPOSANT DE MOYENS APPROPRIÉS À L'ATTEINTE DE CES VISÉES. IL PERMET AINSI L'ACCOMPLISSEMENT DE CHACUN ET LA RESPONSABILISATION TANT DES INDIVIDUS QUE DES GROUPES.

### *Orientations spécifiques*

La réussite éducative est une responsabilité collective. L'étudiant est le principal agent de sa réussite et le Collège contribue à soutenir son effort par l'ensemble des actions qu'il mène et dont la principale se situe dans la relation pédagogique. C'est en privilégiant des méthodes pédagogiques qui placent l'étudiant au centre de son apprentissage et qui le responsabilisent que nous pouvons contribuer à sa réussite.

### *Cadre d'engagement*

- assurer un climat propice aux études et au travail académique;
- soutenir l'effort de l'étudiant vers la réussite et le dépassement par une action concertée de tous les intervenants;
- valoriser la réussite, le dépassement et l'excellence de l'étudiant par des activités de reconnaissance;
- développer davantage les liens entre les activités scolaires et parascolaires de l'étudiant;
- fournir aux étudiants des possibilités accrues d'engagement, de coopération et de valorisation au sein même du collège;
- offrir à l'étudiant un milieu de vie qui développe son sens de l'appartenance;
- favoriser la réflexion du personnel sur ses pratiques professionnelles ainsi que sur les moyens de les développer et de les mettre à jour;
- favoriser l'engagement du personnel par des modèles participatifs et démocratiques de prise de décision;
- supporter et stimuler l'énergie créative du milieu;
- assurer les ressources matérielles nécessaires à l'atteinte des objectifs.



---

---

## Sixième visée éducative

---

---

**DANS LA POURSUITE DE SA MISSION ÉDUCATIVE, LE COLLÈGE FAIT EN SORTE QUE LA COMMUNAUTÉ COLLÉGIALE SOIT OUVERTE SUR SON MILIEU.**

### ***Orientations spécifiques***

Au-delà de l'instruction, si les finalités de l'école concernent la socialisation et la préparation à l'exercice de rôles sociaux, le cégep, pour y contribuer, doit être lui-même une institution en interaction avec son milieu immédiat et, plus largement, avec l'environnement social et économique avec lequel il doit échanger, tout en demeurant un témoin critique. Il intervient tant pour faire connaître et valoriser l'importance de son rôle propre que pour développer sa participation à la vie sociale, artistique et communautaire en général. Cette volonté d'interagir avec le milieu peut se traduire à la fois dans certains aspects des curriculums d'études, dans le développement de liens plus diversifiés du cégep comme institution avec les groupes et organisations qu'il côtoie et qui constituent aussi, à leur façon, des lieux d'éducation et de sensibilisation au sens large.

### ***Cadre d'engagement***

- développer l'intérêt des étudiants du secondaire, des parents, de même que des divers agents d'orientation de notre bassin, pour les activités du cégep;
- développer des stratégies permettant de sensibiliser le milieu aux activités, aux réalisations et aux réussites, tant académiques que para-académiques du cégep;
- favoriser l'acquisition d'une conscience sociale afin de promouvoir, dans notre propre communauté, des valeurs essentielles au développement d'une société plus consciente de ses responsabilités collectives : respect de l'autre, respect de l'environnement, sécurité mutuelle, recherche de rapports égalitaires et démocratiques, dénonciation de la violence, souci de contrer l'iniquité tant sociale qu'économique;
- favoriser l'engagement social, professionnel et artistique du personnel et des étudiants dans le milieu;
- rechercher la coopération et la concertation avec les autres institutions collégiales tant au niveau académique que para-académique et encourager les projets qui permettent cette ouverture, dans le respect de l'intégrité des programmes offerts;
- développer des liens avec les organismes et entreprises du milieu.